



# APPEL A LA GREVE CHEZ BUSSIERE II

Suite à notre débrayage du lundi 4 septembre 2006 et aux discussions que nous avons eu pendant celui-ci, il en est ressorti tous les problèmes suivants :

- Non convocation d'un membre élu du CHSCT (nous voyons l'intérêt que porte notre direction aux conditions de travail puisqu'elle est celle qui les a détériorées)
- Déplacement de la journée de solidarité du 11 novembre au 14 juillet sans concertation, sans discussions (nous voyons là, l'intérêt que porte la direction aux élus CGT qui le sont devenus par plus de 90 % des votants.)
- Signature par le syndicat minoritaire CGC (collège cadre) et application d'un accord salarial pour clore les Négociations Annuelles Obligatoires. Cet accord a été signé en catimini sans convier les syndicats FO et CGT, et surtout sans leur envoyer un exemplaire de ce dit accord comme le prévoit le code du travail. La direction s'est contentée de l'afficher car c'est le seul motif pénalement condamnable (stratagème peu valorisant mais légal)
- Retour au niveau de qualité qui a fait le renom Bussière, par l'investissement dans du matériel plus récent répondant aux nouvelles exigences des clients.
- Des permutations peu pertinentes mettant en danger physiquement et moralement le personnel dans des univers méconnus et dangereux.
- Réembauche de 25 nouvelles personnes pour réduire la pénibilité du personnel vieillissant.
- Les détériorations des conditions de travail, par le manque d'entretien et la diminution des effectifs, rendent impossible voir dangereux la prise de pause qui est pourtant obligatoire pour du personnel travaillant 8 heures en continu. Les accords nationaux admettaient la possibilité de prendre cette pause sans nuire à la production, mais comment y arriver quand l'effectif s'est réduit de 30 % voir 40 %, pour certains services, en moins de 2 ans.

Face à la mission que doit avoir une des dernières grandes entreprises Saint Amandoise, ville désindustrialisée et sinistrée sur le domaine de l'emploi. La mission des élus est de maintenir le plus possible les résultats économiques que le personnel a dégagés par leur sueur. Ils permettront de participer au maintient de l'économie locale, d'offrir des embauches pouvant permettre un métier, une carrière et des salaires plus élevés que le SMIC.

Pour ces raisons l'ensemble du personnel a participé à la rédaction du nouveau cahier des revendications suivant :

- Réouverture des négociations de salaires pour qu'elles intègrent :
  - o un plan d'investissement pertinent
  - o une remise en état des matériels mais aussi des bâtiments
  - o une augmentation de salaire avec comme minimum les engagements antérieurs de la direction à savoir le maintien du pouvoir d'achat révisé comme l'a été celui-ci du SMIC (les Bénéfices de l'entreprise cette année sont plus important que 1,6 million d'Euros)
  - o une augmentation d'effectif d'au moins 25 personnes
  - o une prime de transport
  - o une prise en charge d'un mois de mutuelle

Pour toutes ces raisons le syndicat CGT appelle à un mouvement de grève reconductible qui débutera le mercredi 06 septembre 2006 de 11 hrs à 12 hrs le matin ; de 18 hrs à 19 hrs l'après-midi et de 22 hrs à 23 hrs pour l'équipe de nuit. Il se décomposera de la façon suivante :

- prise de la pause de 20 minutes avec machines arrêtées
- puis dans la continuité 40 minutes de grève au cours desquelles des débats seront animés par les élus.

Ce mouvement sera dans l'attente d'être reçu par notre direction, qui nous l'espérons, ne tardera pas à nous recevoir. Cela permettra à la société Bussière de retrouver sa place de leader dans le groupe CPI mais aussi sur le marché national de l'imprimerie.

En agissant rapidement notre direction permettra à l'Imprimerie de répondre à l'impatience des éditeurs qui sont toujours plus avides de voir sortir le plus vite possible l'ensemble de leurs ouvrages, qui sont encore plus importants cette année, pour ne pas manquer Le rendez vous très important de la Rentrée Littéraire.